



Tarifs - 2024

école de pilotage

- Frais communs
- Formation ULM Pendulaire
- Formation ULM Multi-axe
- Formation ULM Autogire
- Formation au Théorique
- Formation à la Radiotéléphonie
- Examens
- FFPLUM
- Location de machines

Informations complètes sur les tarifs disponibles au Club-house
ou sur www.vireoulm.fr



École de pilotage

Conditions redevances École de pilotage

La base de tarification est à la leçon de vol, chaque séance est composée :

- D'un briefing au sol
- D'une visite pré-vol de l'aéronef
- D'un vol d'une durée de 40 à 45 min selon l'aéronef
- D'un débriefing au sol

Les redevances sont payables d'avance.

Nos vols sont possibles toute l'année sur réservation et uniquement au départ de nos installations.

Conditions requises :

- 15 ans révolus
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'ULM
- Une autorisation parentale pour les mineurs

Toute inscription à une formation à l'école de pilotage implique le strict respect du règlement intérieur de l'école.

Pour des raisons réglementaires, le poids maximum de l'élève client ne doit pas dépasser 100 Kg.

Formation pratique

Frais communs

	TARIFS
Inscription en formation initiale au brevet ULM	100 € ⁽¹⁾
Inscription pour une nouvelle qualification ULM	20 €
Licence élève pilote FFPLUM	À partir de 50 € ⁽²⁾
Redevance DGAC - Examen théorique	50 € ⁽³⁾
Manuel du pilote ULM*	45 €
Manuel de phraséologie du pilote VFR*	20 €
Carte aéronautique OACI France- SO 1:500 000*	23,20 €

(1) Les frais d'inscription comprennent : la redevance de 80€ pour la demande de licence auprès de l'aviation civile, le livret de formation, les frais d'envoi du dossier.

(2) Montant variable selon l'âge du pilote et la date de souscription. Consulter la page FFPLUM pour plus d'informations.

(3) Quel que soit le centre d'examens, le candidat règle une redevance de 50 € valable pour deux sessions d'examen durant une période de six mois.

(*) Recommandé, mais pas obligatoire.

Les frais communs s'appliquent pour l'inscription d'un élève quelle que soit la classe d'ULM. Si toutefois vous êtes déjà titulaire d'un brevet ULM, certains frais ne seront pas nécessaires.



Formation ULM Classe 2 - Pendulaire

	TARIFS
Vol d'initiation au pilotage ⁽¹⁾	229 €
Leçon de pilotage avec instructeur sur appareil école	120 € / séance ⁽¹⁾
Instruction en vol - 5 leçons ⁽²⁾	Forfait 585 €
Instruction en vol - 10 leçons ⁽²⁾	Forfait 1 140 €
Test emport de passager	Forfait 150 €
Aptitude à la radiotéléphonie	Forfait 200 €

(1) 1 h 30 de cours particuliers, dont 45 min de vol.

(2) Il est bien entendu que les heures proposées au sein des packs ne constituent pas nécessairement le volume d'heures nécessaires jusqu'à l'obtention du brevet ; suivant les cas, il pourra être nécessaire de racheter des heures de formation ou éventuellement d'avoir le remboursement des heures non utilisées.

Appareil personnel

	TARIFS
Prise en main, perfectionnement sur appareil privé	75 € / heure

Formation ULM Classe 3 - Multiaxe

	TARIFS
Vol d'initiation au pilotage ⁽¹⁾	229 €
Leçon de pilotage avec instructeur sur appareil école	146 € / séance ⁽¹⁾
Instruction en vol - 5 leçons ⁽²⁾	Forfait 710 €
Instruction en vol - 10 leçons ⁽²⁾	Forfait 1 395 €
Test emport de passager	Forfait 150 €
Aptitude à la radiotéléphonie	Forfait 200 €

(1) 1 h 30 de cours particuliers, dont 45 min de vol.

(2) Il est bien entendu que les heures proposées au sein des packs ne constituent pas nécessairement le volume d'heures nécessaires jusqu'à l'obtention du brevet ; suivant les cas, il pourra être nécessaire de racheter des heures de formation ou éventuellement d'avoir le remboursement des heures non utilisées.

Appareil personnel

	TARIFS
Prise en main, perfectionnement sur appareil privé	75 € / heure



Formation théorique

Formation théorique individuelle

Les séances individuelles sont des cours théoriques au sol, modulable par thème, qui ont lieu uniquement sur rendez-vous, selon les disponibilités de l'élève.

Formation théorique collective

Les séances collectives sont des cours théoriques au sol qui ont lieu une fois par semaine et auxquels sont inscrits tous les stagiaires de l'école de pilotage, tous types d'ULM confondus.

D'une durée de deux heures, elles ont lieu une fois par semaine à heure fixe. Le créneau hebdomadaire change au cours de l'année en fonction de la saison.

Stage de formation théorique

Organisé sur 5 jours (35 h) du lundi au vendredi, le stage de formation au théorique est un cours accéléré qui vise à faire acquérir en un minimum de temps un maximum de connaissances indispensables au succès et à la sécurité de l'élève.

Il requiert un haut degré d'assiduité et de sérieux. Ces cours ne suffisent pas à assurer le succès à l'examen du district aéronautique. Ils doivent être complétés par le travail et l'étude personnelle.

	TARIFS
Cours individuels de préparation à l'examen théorique	40 €
Forfait de 10 cours de préparation à l'examen théorique	350 €
Stage de préparation à l'examen théorique	850 €

Apprentissage individuel en ligne

Pour l'élève pilote qui souhaite étudier à son rythme par le biais d'une formation en ligne, nous proposons des accès au site d'E-learning : www.aerogligli.fr.

Grâce à une interface claire et intuitive, l'élève accède à un ensemble de cours organisés autour de fiches illustrées, vidéos, photos, quiz interactifs, résumés téléchargeables au format .pdf et QCM qui lui permettront de préparer sereinement l'examen théorique.

	DURÉE	TARIFS
Apprentissage individuel en ligne	1 mois	20 €
	3 mois	30 €
	6 mois	50 €
	12 mois	70 €

30 % de remise sur les tarifs si prise de licence FFPLUM.



Formation radiotéléphonie

Formation théorique

Pour les pilotes n'ayant pas d'expérience dans l'utilisation de la radio, nous proposons une formation à la qualification de radiotéléphonie.

Pour nos élèves pilotes, cette qualification est acquise simultanément au cours du cursus de formation initiale.

Formation pratique

La partie pratique, répartie sur 2 à 3 vols, permet de familiariser aux communications radios sur un terrain non contrôlé et sur un terrain contrôlé dans une CTR de classe D.

	TARIFS
Cours individuels de préparation à l'examen théorique	70 €
Pratique de la radiotéléphonie sur appareil privé	75 € / heure
Pratique de la radiotéléphonie sur appareil école	146 € / séance

Examens

Conditions redevances Examen

Les tarifs sont ceux de l'aviation civile pour la délivrance des titres aéronautiques. Ils sont à régler directement auprès de leurs services.

Le centre de formation ne prélève aucune commission sur ces redevances.

	TARIFS
Redevance DGAC – Examen tronc commun	50 €
Redevance DGAC – Demande de brevet	80 €

Conditions redevances Examen de qualification

Les tarifs comprennent :

- La formation
- L'épreuve au sol spécifique
- L'épreuve en vol spécifique

EXAMEN	TARIFS
Test emport de passager	Forfait 150 € ⁽¹⁾
Aptitude à la radiotéléphonie en langue Française	Forfait 200 € ⁽¹⁾

(1) L'examen de pratique en vol durent en général 45'. C'est ce temps qui est pris en compte pour le calcul des heures de vol, toutefois l'instructeur peut décider selon le niveau du candidat d'un temps de vol alternatif.



FFPLUM

Conditions redevances Licence

Les tarifs sont ceux de la Fédération Française d'ULM. Ils sont réglés directement auprès de leurs services.

Le centre de formation ne prélève aucune commission sur ces redevances.

Ces tarifs n'incluent pas l'Individuelle Accident qui est facultative, mais vivement conseillée.

LICENCE (expire le 31.12.2023)	TARIFS SAISON 2023
Vous avez - de 25 ans	51,70 €
Vous avez + de 25 ans	80,20 €

Les aides aux jeunes pilotes

La FFPLUM aide au financement des Brevets de pilote suivant ces trois conditions :

- Avoir entre 15 et 25 ans (25 ans moins un jour) pour le brevet de pilote défini par la date d'obtention et validé par la DGAC.
- Être adhérent à la FFPLUM l'année de la formation et de la demande d'attribution.
- Conduire sa formation avec un instructeur ou un responsable pédagogique adhérent à la FFPLUM et actif au sein d'une structure affiliée ou agréée.

Montant des aides

AIDES	TARIFS
Montant de base	400 €
Montant accordé au candidat détenteur du BIA	500 €

Les aides aux pilotes

La Fédération a décidé de mettre en place depuis janvier 2018, en la reconduisant chaque année, l'opération Remise en Vol (REV) qui consiste à favoriser la rencontre entre un pilote et un instructeur pour suivre une heure de vol de remise à niveau.

Cette démarche est totalement volontaire. Elle concerne toutes les classes.

Conditions REV pour le pilote :

- Être licencié à la Fédération
- Souscrire aux objectifs de remise en vol
- La responsabilité de la Fédération ne peut être mise en cause
- La Fédération favorise la mise en relation de pilote et d'instructeur
- Le pilote doit effectuer son vol REV dans l'année civile (entre l'inscription et le vol effectif)

Montant des aides

AIDES	TARIFS
Montant de base, non cumulable – programme REV	60 €



Location

Conditions Locations de la machine école

Pour louer un ULM auprès du club, le locataire devra :

- Avoir son Brevet ULM et qualifications nécessaires à la conduite de l'appareil,
- Avoir réalisé avec un instructeur de VIRÉO ULM une prise en main de la machine (0 h 45 de vol en doubles commandes). À l'issue de cette prise en main, l'instructeur validera la possibilité de location de l'ULM ou proposera quelques heures de formation complémentaires, si nécessaire.
- Être adhérent à la FFPLUM avec une assurance RC ULM Monoplace ou Biplace.

Les tarifs de location comprennent :

- La mise à disposition de la machine
- La fourniture du carburant

La base de tarification est à l'heure de vol.

1500 € de caution seront demandées pour toute souscription de contrat, pour couvrir la franchise d'assurance en cas de casse machine et les encours non payés éventuels.

SERVICE LOCATION	PENDULAIRE	MULTIAXE
Location « heure par heure »	80 €	110 €
Bloc de 10 heures	720 € ⁽¹⁾	990 € ⁽²⁾

(1) Soit 72 € l'heure de vol.

(2) Soit 99 € l'heure de vol.